

Chez le marchand de comestibles

Autor(en): **M.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 20

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et la guimbarde, coupe les cors, soigne et met les vessicatoires au plus bas prix. Il donne des lavements et purge à un sous la pièce : enseigne au logis les cotillons et autres danses et vat en ville. Vend en gros et en détail la parfumerie dans toutes ses branches. Vend toutes sortes de papeteries, cire à dérotter, harengs salés, pain d'épices, brosses à frotter, soucières de fil d'archal et autres confitures, racines cordiales et de gode frais, pommes de terre, sossisses et autres légumes.

Voilà déjà une belle liste de talents ou d'occupations. Cela pourrait suffire à un seul homme. Point du tout. Un post-scriptum, au bas de l'enseigne, contient encore ceci :

« Enseigne la jography et marchandises étrangères tous les mercredi et vendredi. Dieu aidant, par moi, Isaac Macaire. »

C'était le monsieur qui savait tout.

EN JOUE.

DE toutes parts, en Suisse, on organise des tirs, qui sont largement fréquentés. Outre l'agrément du tir, cet exercice est utile pour la défense de la patrie, aussi a-t-il été toujours recommandé par les autorités.

Une circulaire du président du Conseil de guerre de la ville de Berne, adressée au seigneur Baillif de Château-d'Ex démontre l'intérêt qu'en 1667, déjà, on portait au développement du tir militaire.

Voici la copie de ce message :

« Notre aimable salutation avec toute bonne affection prémise cher et très honoré seigneur Baillif.

En après, nous sommes non sans estonnement informés que nonobstant l'ordre établi il y a desja quelques années passées que pour l'advenir les prix que Leurs Excellences donnent par leurs libéralités à tirer à chaque lieu au jeu du mousquet, ne se devoyent tirer qu'avec mousquet de guerre et à bras franc, n'est pas encore introduit ni observé rière divers lieux, ainsi qu'on continue à les tirer avec des mousquets de cibles. Nous aurions donc, en considération des raisons desja pour lors à ce nous mouvanter, tendantes au grand profit et utilité pour le service de defense de la patrie en cas de nécessité, trouvé très nécessaire de, par rafraichissement de la susdite ordonnance, commander qu'à fin de tant mieux se façonner et adresser à l'exercice militaire et au maniement des armes et apprendre comme par jeu et par manière de passe-temps ce qui serviroit grandement et à propos en cas de besoin, tels prix ne se devront dors en avant pas tirer sinon avec les mousquets de guerre et à bras franc, et qu'à ces fins à chaque jour de tirage et avant que de commencer le jeu, l'on exerce les mousquetaires une heure durant, sans toutefois que pour cela on doive négliger les autres jours établis pour faire les exercices ordinaires qui se devront toujours continuer pour l'advenir à forme de l'ordre établi.

Et afin néanmoins que personne ne s'imagine que ce soit l'intention qu'on doive quitter et se défaire des bons mousquets de cibles, nous voulons que la boîte et escheute ou les prix que les mousquetaires feront eux-mêmes ou les prix que les communes ou les particuliers pourroyent donner à tirer ne se devoyent tirer qu'avec mousquets de cibles et non autrement, le tout sous peine aux contrevenants d'estre privés des uns et des autres prix. Et afin que nous puissions savoir rière quels lieux tels prix ont jusqu'ici esté tirés avec mousquets de cibles et si tel jeu est diligemment fréquenté par les mousquetaires en général, on s'entend par le moindre partie, nous en attendrons l'information de Monsieur le Baillif, lequel tiendra main à ce que cette ordonnance soit rière sa charge exactement introduite et observée et inscrite en son lieu pour instruction pour l'advenir.

Donné le 17^{me} de may 1667. »

Le grand amour! — Un journal parisien disait, il y a quelque temps, après une sérieuse enquête :

« A Paris, 1012 messieurs ont dit à 3500 dames : « Je t'aime !... »

» Dans le même temps, 1057 dames ont dit à 5620 messieurs : « Tu sais bien que tu es le seul !... »

Et chez nous, quelle est la proportion ? Ce serait intéressant à connaître.



2 LE NOUVEAU DIRECTEUR
(Suite.)

Les basses comptaient, comme meilleurs chanteurs, le Grand Ferdinand et Auguste Bolomey. Mais, malgré leur bonne volonté, on les voyait s'enfermer dans les difficultés de la clé de fa, si bien qu'un membre proposa que l'on chantât tout de suite les paroles. Mais le directeur ne voulut rien entendre. Alors, Auguste Bolomey, qui était fier, se promit-il de passer plusieurs soirées à apprendre les notes. Les voix intermédiaires — seconds ténors et premières basses — s'en tiraient tant bien que mal, en sorte que cette première répétition fut, pour le directeur, comme pour les chanteurs, une promesse des succès futurs.

Cependant les difficultés commencèrent dès que le morceau fut entièrement déchiffré.

— A présent qu'on le sait, disait Ami au Gros Jules, est-ce qu'on ne pourrait pas chanter les paroles ?

Mais le directeur était inflexible. Il expliqua qu'il ne commencerait l'étude des paroles que le jour où l'on chanterait les notes à la perfection. Et, à chaque faute, ou bien quand on arrivait à la fin du morceau en ayant baissé d'un demi-ton, vite il reprenait son violon et, par voix séparées, on répétait, phrase après phrase, pendant un temps qui paraissait fort long aux membres de l'Echo du Biollon.

Enfin le directeur jugea le moment venu d'entreprendre l'étude des paroles. Et les difficultés recommencèrent. Chaque mot était prononcé, par les chanteurs, avec le plus pur accent local, si bien que Pierre dut indiquer la prononciation de chaque syllabe.

D'abord, ils commencèrent par rire.

— A présent, disait Jules au Sapeur à son voisin, on se met à « raffiner » comme ceux de Genève.

Cependant, avec le temps, on s'habitua et les plaisanteries cessèrent.

Il y avait encore la fusion des voix qui laissait beaucoup à désirer, chacun ayant la déplorable habitude de vouloir se faire entendre dans certains passages. Régulièrement, lorsqu'on chantait le troisième verset, et quand revenaient ces mots : « ma belle y monte en écoutant », Charles Vully ne manquait jamais de fermer béatement les yeux, prolongeant plus qu'il ne fallait la dernière note, ce qui faisait manquer aux basses leur entrée.

Peu à peu, pourtant, les dernières difficultés furent surmontées, la fusion des voix devint meilleure, les nuances furent mieux observées et le directeur, satisfait du résultat, commença l'étude d'autres chœurs.

Le temps passa. Après les brouillards de novembre, la neige vint — une légère petite neige qui couvrirait tout juste les prés, les chemins et les toits. Les travaux des champs étant partout terminés, les répétitions furent suivies avec plus de régularité. A la fin de l'année, il y eut une nouvelle séance administrative. Le caissier, Paul Clavel, montra que la situation financière de la société n'était guère réjouissante.

— Pour quant à moi, ajouta-t-il, je trouve qu'il y a assez longtemps qu'on chante gratuitement. Vous avez décidé de donner un concert au temple — comme on fait d'habitude — mais vous savez bien que cela ne rapporte rien, et il y a belle lurette que la caisse est vide. Regardez ce qui se passe dans les villages voisins, à Peney, à Villars et à Bourlens, partout, on monte un théâtre dans le battoir mécanique. Pourquoi ne ferait-on pas comme eux ? On chanterait nos chants, on jouerait une comédie et un drame et puis on terminerait la soirée par un bal ! C'est ça qui nous amènerait une éca-sée de monde ! Des acteurs, on en trouvera toujours dans la Société; quant aux actrices, il n'y a que l'embarras du choix dans le village.

Ainsi parla Paul Clavel et tout le monde approuva. Il y eut bien le directeur qui essaya d'émettre quelques objections, mais ce fut sans résultat. L'assemblée abandonna le projet de donner un concert au temple pour voter la proposition de Paul Clavel. C'est ainsi que dans sa dernière séance de l'année, l'Echo du Biollon décida de donner une soirée musicale et théâtrale, dans le courant du mois de mars, au battoir mécanique — soirée suivie d'un bal qui attirerait sûrement toute la jeunesse des environs.

Une année s'en va, une autre vient.

Le temps s'écoule ramenant les mêmes travaux et les mêmes plaisirs. Après quinze jours d'interruption, la Société de chant se remit au travail. La perspective de la soirée que l'on préparait, donnait à tous — directeur et chanteurs — une ardeur nouvelle. Le comité fit venir d'une maison lausannoise d'édition un choix de comédies et de drames que Pierre Dupré dut lire en quelques jours.

— Vous comprenez, lui dit le président en lui apportant les nombreux petits volumes, nous, on n'a pas le temps de lire tout ça. Vous aurez plus vite fait que nous. Pourvu que vous nous donniez un petit compte-rendu de votre lecture, c'est tout ce qu'il faut. Le comité choisira ensuite.

Cependant, quand il fallut prendre une décision, l'instituteur qui avait mis à part deux petites comédies de bon goût, ne rencontra aucun appui dans le comité. On trouvait qu'avec deux petites comédies la soirée serait trop courte et le public n'en aurait pas pour son argent. Après de longues discussions, le comité fixa son choix sur une vaudoiserie en deux actes intitulée *La fille du syndic* et un drame militaire en trois tableaux, *Le conscrit alsacien*. On eut de la peine à trouver les acteurs pour la vaudoiserie, tous les jeunes membres ayant demandé un rôle dans le drame, parce que c'était une occasion unique de paraître sur la scène en bel uniforme.

Enfin, on parvint à s'entendre et l'on se mit au travail. Naturellement le directeur dut assister aux séances, afin de diriger les acteurs dans l'étude de leur rôle, aussi toutes ses soirées se passaient-elles dans la salle de commune à enseigner la musique ou la diction, à donner des conseils, à reprendre et corriger les gestes et les attitudes. Il commençait à trouver que l'éducation populaire était une bien belle chose, mais qu'elle réclamait beaucoup de temps. Quand il avait tenu sa classe pendant la journée, préparé ses leçons et corrigé ses cahiers, l'heure des répétitions l'appelait, en sorte que ce fut avec joie qu'il vit venir la première quinzaine de mars, époque où avait lieu la soirée projetée.

(A suivre.) JEAN DES SAPINS.

C'est tout un — Nous sommes au jardin zoologique; une jeune fille est en train de photographier son fiancé qui pose devant l'enclos où se trouve le chameau. Un surveillant s'approche et lui dit :

— Mademoiselle, il est défendu de photographier au jardin zoologique.

— Je photographie seulement mon fiancé, pas le chameau.

— D'accord, mais la défense est formelle, fiancé ou chameau, c'est tout la même chose.

Une mère anxieuse, à Bex. — Le bouche-trou est le seul mastic idéal, assurant l'obturation immédiate et hermétique des narines pour empêcher les enfants de se fourrer les doigts dans le nez. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

Concurrence. — Au chevet du malade :

— Vous avez été bien près de la mort, et c'est bien seulement votre forte constitution qui vous a sauvé !

— Merci, docteur, mais ne l'oubliez pas, quand vous m'enverez la note de vos honoraires !

En musique. — Au restaurant un dîneur se plaint de l'addition :

— Comment, 18 francs pour deux œufs sur le plat et une côtelette, c'est exorbitant !

Le garçon. — M'sieu oublie qu'il y a concert ce soir. Il y a les trois merceaux que M'sieu a entendus.

M. C.

Chez le marchand de comestibles. — Une acheteuse : — Tiens, c'ô homârd n'est pas plus gros que les autres et il coûte 2 francs de plus ?

Le marchand. — Oh ! Madame, c'est qu'il est frais, celui-là !

M. C.